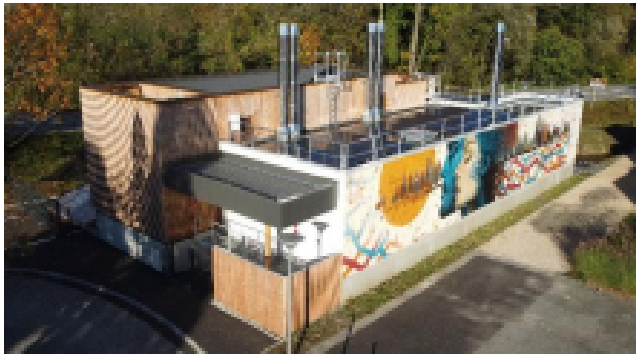


4 novembre 2025 : inauguration du Réseau de chaleur, Bourget du Lac

Un temps magnifique pour fêter l'aboutissement d'un beau projet, marqué notamment par l'engagement de l'équipe municipale du Bourget du Lac et d'une société, **ForestEner**, portée par une même ambition : celle de **s'affranchir des hydrocarbures**, pour exploiter les **ressources du territoire** en impliquant autant que possible les citoyens dans une **gouvernance partagée**.



Comme l'a rappelé **Nicolas MERCAT**, maire du Bourget-du-lac, au départ, « ça n'était pas gagné ! » Mais finalement, la pétition qui avait été lancée aura eu le mérite de pousser à mûrir le projet : l'implantation actuelle a permis non seulement d'intégrer le **CROUS**, qui représente à lui seul 30% des besoins, mais aussi d'ajouter au volet **Bois énergie**, un volet **Récupération de chaleur fatale**, grâce à la minoterie familiale, la **minoterie DEGRANGE**, située à proximité.

Nicolas MERCAT, ainsi que **Christophe NICOROSI**, élu en charge du projet et **Eddie CHINAL**, Président de ForestEner l'ont souligné : ce n'est pas tous les jours qu'un industriel vous dit : « dans mon process, j'ai de la chaleur qui part aux petits oiseaux, si vous trouvez les moyens techniques pour la récupérer, je ne vous demanderai pas un centime, je serais heureux d'apporter ainsi ma contribution à la transition énergétique de notre territoire ! ». Et l'affaire était conclue !

Cette énergie qui, à partir du **printemps 2026**, pourra être récupérée permettra en outre, lors de la **période estivale**, de **mettre les chaudières à l'arrêt**, car l'énergie fournie par la minoterie sera suffisante pour alimenter les abonnés du réseau en eau chaude sanitaire.

La majeure partie de l'énergie sera fournie par des **plaquettes forestières**, livrées par **deux fournisseurs** implantés sur notre territoire : l'un, agriculteur de **Sonnaz**, et l'autre, professionnel du bois, basé à **Chimilin**. La fréquence de livraison sera d'un ou deux camions (90 m3) par semaine, en fonction des besoins.

La **centaine de personnes** présentes ce mercredi 5 novembre a pu visiter la chaufferie, composée ;

- D'une part, d'un **silo en ossature bois**
- D'autre part d'une **chaufferie en béton** (pour répondre à l'exigence coupe-feu 2 h), comprenant notamment **4 chaudières**, des équipements de **traitement des fumées** (électrofiltres), et d'un **ballon d'hydroaccumulation** de 25 m³. Les cendres sont reprises par l'agriculteur pour épandage.



A signaler également la présence d'une **chaudière gaz** qui, en plus de la chaudière gaz du CROUS, permettrait, conformément à la réglementation, de pallier une éventuelle défaillance de l'installation bois énergie.

A l'issue de la visite, plusieurs intervenants se sont adressés aux participants :

- **Nicolas MERCAT** a souligné le triple avantage d'être abonné au réseau de chaleur : **économique** (prix de l'énergie abordable et stable dans le temps, non sujette aux tensions géopolitiques), **écologique** (utilisation d'une énergie à faibles émissions de gaz à effets de serre), et aide au développement économique local. M. Mercat a également rappelé les **autres efforts** faits par la commune et qui devraient permettre, d'ici la fin du mandat, de diviser par 4 les émissions de gaz à effets de serre, avec
 - o de **belles réalisations : rénovation thermique** de l'Ecole de la Cascade, puis de l'Ecole du Chat Perché, avec des réductions significatives de consommation d'énergie et des émissions de GES, ainsi qu'une meilleure adaptation à la surchauffe estivale.
 - o Et des **projets ambitieux** : réhabilitation de la **centrale hydroélectrique du Nant Varon** (pilote par la CV Eau& Soleil du Lac), la création d'une **Station de Transfert d'Energie par Pompage** (pilote par

STEP73), **valorisation des eaux usées** de Chambéry pour le chauffage de la future Résidence Autonomie, création (au niveau de la station d'épuration) d'une unité de **méthanisation**.

- **Christophe NICOROSI**, qui a porté le projet depuis le début, a insisté sur l'importance de **relocaliser l'énergie dans l'économie locale**, ne plus subir les conséquences des tensions géostratégiques et proposer aux concitoyens un **prix de la chaleur stable**. Il a souligné les vertus de la transparence et de la gouvernance partagée.



- Christophe a également adressé les remerciements de la collectivité aux différents partenaires :
 - o **l'association AGATE**, pour l'Assistance à Maîtrise d'Usage,
 - o la société **ForestEner** et les autres membres de la société CPBDL (Chaleur Partagée Bourget du Lac),
 - o la **minoterie DEGRANGE**,
 - o toutes les **entreprises** qui ont participé à la construction de la chaufferie et du réseau,
 - o les **fournisseurs de plaquettes forestières**,
 - o le **collectif de La Maise**, artisan de la fresque qui orne le mur de la chaufferie,
 - o sans oublier l'importance des **aides financières** (Fond Chaleur de l'ADEME) et l'apport significatif du dispositif CEE.
- **Eddie CHINAL**, a remercié la commune de la confiance qu'elle lui a accordé pour la bonne réalisation de ce projet. Il a salué l'**engagement** de chacun, l'importance de cette « chaine humaine » et a souligné que, dans le domaine de la chaleur renouvelable, ce projet à **gouvernance partagée** était une grande première !
- Enfin sont intervenus brièvement les 3 autres actionnaires de CPBDL : **Michel DYEN**, Président du SDES, **Yann MARCILLOUX**,

Président de la CV Eau & Soleil du Lac, et **Simon MATHIEU**, Responsable d'Investissements chez Energie Partagée.

Quelques chiffres :

- **Investissement** : 5,1 M€, dont 4 M€ d'aides financières
- **Actionnariat** : ForestEner, Commune du Bourget du Lac, Savoie ENR (SEM du SDES), Energie Partagée Investissements et CV Eau & Soleil du Lac
- **Chaudière bois plaquettes** : 4 chaudières de 330 kW, soit une puissance totale de 1320 kW
- **Autres équipements** : Electrofiltre sur chaque chaudière, Ballon d'hydro accumulation (20m3) et pompes de circulation, échangeurs au niveau des 22 sous-stations, un échangeur et deux Pompe A Chaleur au niveau de la minoterie (sur le retour de l'eau), et une chaudière gaz en secours, Installation PV en toiture chaufferie pour autoconsommation par les pompes de circulation.
- **Production projetée** de chaleur issue de l'installation Bois énergie : **4 000 MWh/an** dont plus de 95% d'énergie renouvelable
- **T° de l'eau sortie chaufferie** : 80 – 85°C.
- **Longueur du réseau** : 3.3 km, avec une branche qui part vers le CROUS et l'autre vers la route du tunnel, tout le réseau étant calorifugé avec les meilleurs standards actuels.
- **Prix du MWh** : 120€
- **Bénéficiaires** : 294 studios étudiants du CROUS, 16 copropriétés (représentant 515 logements) et 6 bâtiments communaux (CCAS, crèche, bibliothèque, la Traverse et CinéLac)

Patrick LE MAIRE, CV Eau & Soleil du Lac

